

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1902

CINQUANTE-HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1902

MOULES MONÉTAIRES ROMAINS

EN TERRE CUITE

RÉCEMMENT DÉCOUVERTS EN ÉGYPTE



A diverses reprises les fouilles ont mis au jour dans le vaste territoire de l'ancienne Gaule et, parfois aussi, en Angleterre, des dépôts assez abondants de moules en terre cuite, ayant servi à couler des monnaies impériales romaines marquées, pour la grande majorité, aux types en usage de Septime Sévère (193-211) à Tétricus fils (267-273), c'est-à-dire datant d'une époque où le denier d'argent ne contenait plus même la moitié de son poids de métal fin.

La nature et l'usage de ces curieux instruments de monnayage ont vivement excité la curiosité des antiquaires depuis Savat, qui est le premier,

croyons-nous, qui s'en soit occupé dans un mémoire intitulé *Discours sur les Médailles antiques*, paru à Paris, en 1627, jusqu'à M. Lagye qui en a fait l'objet, en 1899, d'une communication à la Société des antiquaires de France (1).

(1) On peut consulter au sujet de ces moules : SAVAT, *Discours sur les Médailles antiques*. Paris, 1627. — Le père MÉNESTRIER, *Mémoires de Trévoux*, année 1704 — MAHUEL, *Observations sur l'usage de quelques moules antiques de monnoyes romaines découverts à Lyon*. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. III, 1746.) — COMTE DE CAYLUS, *Recueil d'antiquités*, t. I. — DOM MANGEART, *Introduction à la science des médailles*, Paris, 1763. — LE POIS, *Discours sur les médailles antiques*. — FICORONI. *I piombi antichi*. — GRIVAUD DE LA VINCILLE, *Monuments antiques de l'ancienne Gaule*. Paris, 1817, et *Arts et métiers des anciens représentés par les monuments*. Paris, 1819. — JACOB KOLB, *Traité de numismatique*. Paris, 1825, t. I. — CHAMPOLLION-FIGEAC, *Résumé d'archéologie*. Paris, 1826, t. II. — HENNIN, *Manuel de numismatique*. Paris, 1830, t. I. — AKERMAN, *A descriptive catalogue of rare and inedited Roman coins*. London, 1834, t. I. — Communications faites au Congrès scientifique de France tenu à Douai, en 1835, par MM. Dinaux, de Givenchy et Hermand, concernant des moules romains trouvés à Famars et dans un faubourg de Boulogne. *Compte rendu*. (*Revue franç. de num.*, t. I, 1836.) — POEY D'AVANT, *Mémoire sur des moules de médailles romaines trouvés à Lyon*. (*Rev. franç. de num.*, t. II, 1837.) — HIVER, *Notice sur un atelier monétaire découvert à Damery*. (*Rev. franç. de num.*, t. II, 1837.) — READE, *Roman coins mould*. (*Num. Chronicle*, t. I, 1838-39) — CHABOUILLET, *Découverte de moules monétaires romains à Melun*. (*Rev. des Sociétés savantes des départ.*, 3^e série, t. II, 1863.) — POEY D'AVANT, *Note sur les moules des médailles romaines*. [*Compte rendu du Congrès archéologique de Fontenay (1864-65)*]. — ROMAN, *Moules de médailles romaines découverts à Châteaubleau*. (*Ann. de la Soc. franç. de num.*, t. I, 1866.) — Abbé BAUDRY, *La fouille du vingt quatrième puits funéraire gallo-romain du Bernard*. (*Rev. des Soc. savantes des départ.*, 6^e série, t. II, 1875) — HAIGNERÉ, *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, t. I, 1880. — LE NORMAND, *Monnaies et*

On a, en effet, longtemps hésité à trancher la question de savoir si ces moules devaient être considérés comme ayant servi à des faux monnayeurs ou s'ils avaient constitué le matériel régulier d'ateliers officiels, fixes ou ambulants, établis dans certaines provinces éloignées de l'empire — on n'a jamais trouvé de ces moules en Italie(1) — ou attachés à la suite des armées romaines.

Il semble qu'aujourd'hui on s'est mis d'accord pour admettre, ainsi que le constate M. Thédénat dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, que les émissions monétaires, faites à l'aide de moules en terre cuite, ont eu lieu « dans des ateliers non

Médailles. — HETTNER, *Römische Falschmünzen Formen gefunden in Trier.* (*Jahrbucher des Vereins von Alterthumsfreunde im Rheinlande*, t. LXX, 1881.) — SIEBENALER, Note dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXVI, 1892. — THÉDENAT, article *Forma* dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de MM. Daremberg et Saglio, 1894. — BULLIOT, *Notice sur des moules de monnaies antiques trouvés à Autun* (*Mém. de la Soc. éduenne*, 1897.) — LAGYE, *Communication faite à la Société des antiquaires de France sur des moules trouvés à Bordeaux.* (*Bulletin*, 1899.) — DE FLAMARE, *Moules de monnaies romaines trouvés à Entrains.* (*Bulletin de la Société nivernaise des lettres sciences et arts.*) Voy. encore les grands ouvrages d'ÉCKHEL. *Doct. num. vet.*, t. I; de MOMMSEN-BLAGAS, *Histoire de la monnaie romaine*, t. III; de F. LENORMANT *La Monnaie dans l'antiquité*, t. I; enfin, dans *Artis* (*The Duro brivæ*, pl. XXXVIII), la restitution et la coupe d'un moule à monnaie en terre et un fragment de moule avec une monnaie de Septime-Sévère encore en place.

(1) Cette assertion nous a été confirmée par M. F. Gnechchi, dont on connaît la compétence en tout ce qui concerne la numismatique romaine.

» clandestins par des magistrats monétaires ou
 » des particuliers autorisés, qu'elles purent quel-
 » quefois être frauduleuses sans que, cependant,
 » leurs auteurs se rendissent coupables du crime
 » de faux monnayage. Mais aussi, il est bien pro-
 » bable que la facilité de contrefaire des mon-
 » naies à la fabrication desquelles suffisait un
 » outillage si peu compliqué, dut, plus d'une fois,
 » tenter les faussaires. Aussi, la substitution du
 » moulage à la frappe fut abolie par les lois de
 » 326, 356 et 371 après J.-C. »

La fabrication et l'emploi des moules à monnaie en terre cuite étaient, sans conteste, aussi simples que faciles.

Pour obtenir un de ces moules, il suffisait de serrer, à l'aide du pouce et de l'index, un disque d'argile fraîche, de quelques millimètres d'épaisseur et d'un diamètre un peu supérieur à celui des monnaies à reproduire, entre deux de ces pièces (1). Cette pression marquait, en creux, l'empreinte monétaire sur l'argile, en même temps qu'elle rejetait le surplus de la terre vers la circonférence de manière à former un bourrelet circulaire. Ce rebord, relevé ensuite vers une seule des faces, recevait une entaille conique et le moule, ainsi parachevé, subissait une cuisson assez prolongée pour lui donner une résistance satisfaisante. Cette

(1) C'est évidemment une erreur que de prétendre, comme on l'a fait jusqu'ici, que ces moules s'obtenaient en serrant une monnaie entre deux disques d'argile; un moment de réflexion suffit pour s'en convaincre.

méthode de fabrication produisait des moules dont chacune des faces correspondait donc à des monnaies distinctes.

Pour opérer le coulage des espèces, on plaçait, de façon à les emboîter le mieux possible, les moules de terre les uns sur les autres, en suivant le sens des entailles et en prenant garde de choisir les moules de telle sorte que le droit correspondît exactement au revers de la monnaie à reproduire. Cette dernière précaution n'était pas toujours observée, d'où la production de pièces hybrides qui se rencontrent assez souvent parmi les deniers coulés des empereurs romains.

Par la superposition d'un certain nombre de ces disques — treize, affirme-t-on — dont le premier et le dernier n'étaient marqués que d'un seul côté, on obtenait une sorte de cylindre dont on couvrait les parois avec de la terre glaise mêlée à des brindilles de paille, afin de bien maintenir les moules en place et d'empêcher le métal en fusion de s'échapper par les joints.

Diverses constatations ont permis d'établir que, pour gagner du temps, on réunissait ces cylindres par groupes de trois, placés de façon à ce que les rigoles verticales formées par les entailles coniques dont nous avons parlé, vissent se mettre face à face. On obtenait ainsi, au centre de chaque groupe, un canal central dans lequel on versait le métal liquéfié qui, par les entailles coniques, venait remplir les différents

moules. Après le refroidissement, rien n'était plus facile que de recueillir les monnaies ainsi obtenues, d'autant qu'il n'y avait pas lieu de prendre la moindre précaution à l'égard de la conservation des moules, qu'il était si peu coûteux de créer à nouveau.

Jusqu'ici on ne s'est occupé que des trouvailles de moules faites en Gaule ou en Angleterre. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces moules ne présentent guère de types antérieurs à Septime-Sévère ou postérieurs à la fin du III^e siècle⁽¹⁾ et, si nous ne nous trompons, tous ceux, où presque tous ceux, qui ont été décrits, à ce jour, ont servi à couler des deniers impériaux de billon de très bas aloi.

Les 250 moules, en terre cuite rougeâtre et d'un grain très fin, que nous avons récemment acquis, présentent cette particularité d'avoir été trouvés en Égypte, de reproduire des types monétaires en usage à la fin du IV^e siècle et au cours de la première moitié du V^e siècle, enfin, d'avoir servi à couler des pièces de bronze. Nous avons donc cru bien faire de signaler cette trouvaille, qui n'est pas d'ailleurs la première faite au pays des Pharaons,

(1) Il y a lieu de remarquer, cependant, que M. Siebenaler a signalé comme ayant été découverts à Vieux-Virton, Luxembourg belge, un moule en terre cuite à l'effigie de Trajan (98-117), un autre au buste d'Aurélien (140-180), enfin, un troisième, au portrait de Faustine, femme de Marc Aurèle. *Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*, 1892, t. XXVI, p. 663. Ceci vient contredire l'assertion de M. Thédenat qui affirmait qu'aucun moule en terre cuite n'offrait de type antérieur à Septime-Sévère.

M. F. Gneccchi ayant eu jadis entre les mains des moules aux effigies de Maximien, de Maxence et de Constantin le Grand, déterrés, eux aussi, aux bords du Nil.

Grâce à l'obligeant concours de M. A. de Roisart, il nous a été possible de fixer quelques-unes des monnaies que nos moules servirent à reproduire :

1. VALENTINIEN II, empereur (375-392).

D. N. VALENTINIANVS P. F. AVG. Buste enfantin, casqué, drapé et cuirassé à droite. L'empereur tient une haste de la main droite.

Le mauvais état des moules que nous avons examinés ne nous a pas permis de retrouver le revers qui devait correspondre à ce droit.

2. GRATIEN (367-383).

D. N. GRATIANVS P. F. AVG. Son buste drapé et cuirassé à droite, avec le casque diadémé, tenant une haste transversale et un bouclier.

Rev. GLORIA ROMANORVM. Gratién casqué et en habit militaire sur un vaisseau marchant à gauche, regardant en arrière et levant la main droite. La Victoire tient le gouvernail. Dans le champ une lettre, à l'exergue le nom de l'atelier.

COHEN, 2^e édit, t. VIII, n^o 25.

Bronze.

3. ARCADIUS, empereur d'Orient (395-408).

D N ARCADIVS P. F. AVG. Buste diadémé d'Arcadius, en costume militaire, tourné à droite, tenant le bouclier et la lance transversale, en haut une main tenant une couronne.

Rev. GLORIA ROMANORVM. Arcadius, en costume militaire, la tête diadémée et debout à gauche, tenant le labarum et la main gauche posée sur son bouclier; à ses pieds un captif agenouillé. A l'exergue, le nom de l'atelier.

SABATIER, pl. IV, n° 9.

Bronze.

4. THEODOSE II, empereur d'Orient (408-450).

D N. THEODOSIVS P. F. AVG. Buste casqué et tourné à droite de Théodose en costume militaire, armé du bouclier et tenant une haste transversale.

Rev. GLORIA ROMANORVM. L'empereur tenant le globe d'or sur la main gauche et debout sur un vaisseau conduit par la Victoire. Lettre dans le champ. A l'exergue, le nom de l'atelier.

SABATIER, pl. V, n° 12.

Bronze.

D'après ceci on peut conclure que l'atelier, auquel appartenait tous ces moules, devait être en activité vers le milieu du v^e siècle; c'est-à-dire qu'il est de plus de cent ans moins ancien que celui dont une partie du matériel est arrivée à la connaissance de M. F. Gnecchi.

Le moule que nous avons fait reproduire en tête de cette notice offre au droit le portrait de Théodose II; le revers est celui du bronze d'Arcadius, à l'empereur debout tenant le labarum.

A. DE WITTE.
